

## Distinctions

**Christiane Barody-Weiss  
chevalier dans l'ordre national  
de la Légion d'Honneur**

Le 9 avril dernier, la Maire de Marnes-la-Coquette, commune du territoire Grand Paris Seine Ouest, s'est vu remettre la Légion d'Honneur par le Général (2S) Yvon Goutx, en présence notamment d'André Santini. Maire de Marnes-la-Coquette depuis 2001, elle est également, depuis 2014, Vice-Présidente de Grand Paris Seine Ouest, en charge du Développement durable.

## Brèves

**N'attendez pas l'été  
pour renouveler votre carte d'identité  
et votre passeport !**

À l'approche de la période estivale les délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports peuvent s'allonger. Nous vous conseillons donc d'anticiper le dépôt de votre demande. Sur certains créneaux horaires, les demandes de passeports se font sur rendez-vous.

**Vous résidez à Issy**

- Accueil sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 17h45 (jusqu'à 18h45 le jeudi).  
- Accueil sur rendez-vous le samedi matin.

**Vous travaillez à Issy** (obligation de présenter un justificatif d'une entreprise avec adresse issienne).

- Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h45 (jusqu'à 18h45 le jeudi).  
- Vous n'habitez pas et ne travaillez pas à Issy-les-Moulineaux.  
- Accueil sur rendez-vous et uniquement les mardis en matinée.

Pour prendre un rendez-vous, appelez le 014 123 8000 ou bien adressez-vous à l'accueil IRIS, au rez-de-chaussée du Centre administratif municipal.

Pour en savoir plus : [www.issy.com](http://www.issy.com) (rubrique Les démarches > état civil) ou par téléphone au 014 123 8000.

**Conseil Municipal**

La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu jeudi 30 juin.

Judi 30 juin à 18h30

Salle Multimédia de l'Hôtel de Ville



## MAJORITÉ MUNICIPALE

**Répondre aux défis de demain**

Les élus d'Issy-les-Moulineaux et de Boulogne-Billancourt – au-delà des clivages politiques – partagent le même constat : la situation économique et politique dans notre pays est préoccupante pour les collectivités locales.

Sans fatalisme mais avec lucidité, il nous faut donc réfléchir afin de proposer les améliorations qui permettront demain de garantir le niveau et la qualité de nos services publics locaux, la capacité de nos villes à continuer d'œuvrer pour leur développement et le mieux-vivre de tous les habitants.

C'est le sens du projet des Maires André SANTINI et Pierre-Christophe BAGUET de créer une commune nouvelle, issue de la fusion de nos deux collectivités.

**Une innovation institutionnelle**

Instituée par la loi du 16 décembre 2010 et améliorée par la loi du 16 mars 2015, la commune nouvelle est la création d'une nouvelle entité territoriale regroupant au moins deux villes voisines, sans condition de superficie ou de population. L'année dernière, plus de 300 communes nouvelles ont été créées en France, regroupant 1 090 communes et 1,1 million d'habitants.

La fusion d'Issy et Boulogne permettrait de constituer un territoire de 183 000 habitants, la deuxième ville d'Ile-de-France après Paris. L'ensemble des 104 élus de nos anciennes communes désigneraient alors un Maire, qui assumera ses fonctions jusqu'aux prochaines élections municipales de 2020. Cette même année, nos concitoyens éliraient directement les conseillers municipaux de la commune nouvelle.

Parallèlement, deux communes déléguées correspondant aux anciennes villes seraient créées et conserveraient des compétences de proximité : gestion et aménagement des équipements publics de proximité, établissement des actes d'état civil, inscriptions scolaires, inscriptions sur les listes électorales, recensement, etc.

La commune nouvelle est une innovation institutionnelle, au même titre que la communauté d'agglomération en son temps. Nul ne conteste aujourd'hui la pertinence du regroupement de plusieurs villes au sein d'Arc-de-Seine en 2003, à l'initiative d'André SANTINI, devenue en 2010 après élargissement la communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO). Face à des défis toujours plus grands, nous proposons désormais d'aller plus loin. La fusion est une nouvelle étape audacieuse. D'ailleurs, historiquement, il est sans doute utile de rappeler que les fusions de communes sont une chose habituelle, telles que Issy et le hameau des Moulineaux en 1791 ou Boulogne et Billancourt en 1859.

## OPPOSITION MUNICIPALE

**Encore un projet de fusion**

À peine passée la tentative de fusion des communes de notre agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2016, alors que le Président Devedjian poursuit toujours sa lubie de fusion des Hauts-de-Seine avec les Yvelines, nous avons appris de la bouche du Maire de Boulogne, qu'il envisageait, avec notre maire, de fusionner Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt. Il s'agirait à terme d'intégrer le Département de Paris pour former un nouvel arrondissement de 180 000 habitants.

Ce projet pourrait avoir du sens si il avait pour optique d'élargir Paris, plutôt que diluer la capitale dans une Métropole syndicat d'élus faite de compromis à minima. Encore faudrait-il que les citoyens puissent choisir le projet métropolitain en fonction des grands enjeux urbains : transports, logement, écoles, politiques de l'eau et des déchets, continuité entre les territoires et développement harmonieux de l'économie métropolitaine...

Jusqu'ici, nous n'avons pas été consultés, ni n'avons fait l'objet d'une quelconque information de la part de notre Maire. Parions qu'une délibération tombera du ciel, lors du Conseil municipal de juin qui ratifiera l'accord passé entre les deux maires.

Ce temps des élus omniscients et omnipotents est révolu. Si les deux maires mettent en avant leur volonté de se faire aussi gros que la Défense, la Silicon Valley et de peser dans la Métropole, nous affirmons que cette idée n'a d'intérêt que si elle fait sens pour nos deux territoires. Il faut un débat préalable, public, ouvert aux différents acteurs politiques de la ville, à votre écoute et transparent sur les enjeux.

Notre territoire est très attractif pour les entreprises. L'enjeu, c'est de placer les habitants au cœur du projet. Nous devons répondre à ces questions : quels seront les avantages que vous en retirerez pour vos services publics ? De même, se posent des questions sur les taux futurs de nos impôts, mais surtout de la gestion de la dette mutualisée. En 2014, la dette par habitant était de 625 € à Boulogne contre 12 € à Issy. Notre gestion financière est tellement exceptionnelle que vous allez désormais payer la dette des voisins. Nous sommes favorables à un grand débat.

Notre permanence du 26, rue d'Estienne d'Orves, vous sera ouverte samedi 28 mai de 10h à 11h30 pour vous écouter sur ce sujet.

Thomas Puijalon, Kathy Similowski, Vivien Julhes, Patrick Auffret (PS) et Fabienne Gambiez (UDE – Front Démocrate)

## Tribunes libres

**Une voix forte pour notre territoire**

La création de cette commune nouvelle répondrait en premier lieu à un enjeu politique. Il s'agirait d'être visionnaire au service de l'intérêt général, de la population, sans rester prostré sur des frontières administratives désuètes ou la tentation de préserver les postes de tel ou tel.

Le premier devoir des élus et le premier droit des citoyens est de vivre et d'organiser leur territoire selon leur vision du mieux-vivre, autour de projets convergents, de besoins et d'intérêts partagés. Redessiner les limites de notre territoire, ce serait donc prendre en main notre avenir, co-construire ensemble la ville dans laquelle nos spécificités seront préservées.

Cette commune nouvelle permettrait d'atteindre une masse critique suffisante pour être entendus, face aux grands voisins que sont Paris, la région Ile-de-France ou même l'État. En nous unissant, nous pourrions ainsi défendre plus efficacement nos intérêts et donc ceux de nos concitoyens.

Ce projet de fusion est rendu possible par plusieurs facteurs : la grande proximité sociologique entre Issy et Boulogne ; un dynamisme économique similaire, axé sur l'économie tertiaire ; la similitude de nos politiques locales, qui convergent déjà au travers de GPSO ; un engagement identique en faveur du numérique, du développement durable et d'un cadre de vie optimal.

**Répondre au défi budgétaire**

Un second enjeu doit être pris en compte : la crise budgétaire que traversent nos collectivités. Nous subissons actuellement une diminution alarmante des dotations de l'État (6 millions d'euros en moins sur la période 2015-2017 pour Issy), accompagnée d'une aggravation des transferts de compétences sans compensations financières.

Dans ce contexte de très forte tension budgétaire, la fusion est sans aucun doute le meilleur moyen de réaliser des économies substantielles, qui nous éviterait de recourir au levier fiscal ou à l'emprunt pour financer les investissements. La commune nouvelle permettrait en effet de réaliser des économies, de mutualiser, d'accroître l'efficacité des services publics.

Plus encore, elle signerait l'émergence d'un pôle économique et de développement d'envergure, attractif et compétitif grâce à nos entreprises innovantes, notre urbanisme façonné par la smart city ou notre accessibilité inégalable, notamment avec les trois futures gares du Grand Paris Express (Pont de Sèvres, Issy RER, Fort d'Issy).

Vous l'aurez compris, la commune nouvelle répond à des enjeux précis, porte l'ambition de garantir l'avenir de notre territoire et le quotidien de nos habitants. Avec responsabilité, nous soutenons donc pleinement ce projet.

La Majorité municipale

## OPPOSITION MUNICIPALE

**Issy-Boulogne : une noce à mille lieues des habitants !**

La presse aura eu le privilège de l'annonce de la fusion envisagée d'Issy et de Boulogne. Les habitants, pas plus que les élus concernés n'en ont été informés. L'objectif affiché par notre maire est de créer un territoire de 183 000 habitants pour rivaliser avec La Défense. Ce mariage vise aussi à ne pas avoir à subir de nouvelles baisses de dotations.

Une union pour quoi faire ? Au service de qui ? Nos 2 communes ont des histoires bien différentes, mais en voisines, elles pourraient tout à fait coopérer au bénéfice des habitants en matière de logement, de développement durable, de services publics comme celui de la restauration scolaire.

Ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici. Le projet s'inscrit uniquement dans une dynamique de concurrence entre territoires et d'une volonté d'exister dans la Métropole. Hélas, la loi NOTRe sur la réforme territoriale portée par le gouvernement permet ces fusions de villes et de départements. Elle autorise même de ne pas consulter les citoyens !

Issiens et Boulonnais doivent pouvoir décider de leur avenir par référendum. Pour notre part, nous restons mobilisés contre les baisses de dotations et pour que notre ville ne soit pas qu'un quartier d'affaires !

Lysiane Alezard, conseillère municipale, liste Issy pour tous, une ville humaine, durable, citoyenne

## OPPOSITION MUNICIPALE

**Mémoire tronquée et informations truquées**

Il faut quand même saluer la pudeur avec laquelle la majorité issienne relaie les opérations de récupération mémorielle du gouvernement. Chaque année, les cérémonies d'hommage à nos soldats sont détournées à des fins bassement politiciennes : une année on a prétendu qu'ils voulaient défendre l'Europe, l'autre la diversité.

Rappelons que l'armée doit protéger le territoire français des attaques venues de l'étranger. Au Mali, nos soldats meurent pour sécuriser un territoire à 4 000 km de la mère patrie de ceux à qui nous rendons hommage le 8 mai... Pendant ce temps, les politiques réduisent les budgets des armées, les recrutements, les équipements et laissent se multiplier les zones de non-droit sur notre territoire : Calais ou même Paris, comme le montre [www.tvlibertés.com](http://www.tvlibertés.com) dans son journal du 18 avril.

En ce mois de mai, où nous honorons nos soldats, il est important de souligner que seul le FN, par la voix de sa présidente, rappelle constamment la gravité de décisions politiques qui engagent la vie de nos hommes sans pour autant servir le bien de la nation et la protection de son intégrité.

Anne-Laure MALEYRE, élue Front National - [al.maleyre.fn@free.fr](mailto:al.maleyre.fn@free.fr) - 06 65 86 46 92